



Rapport d'activité 2021



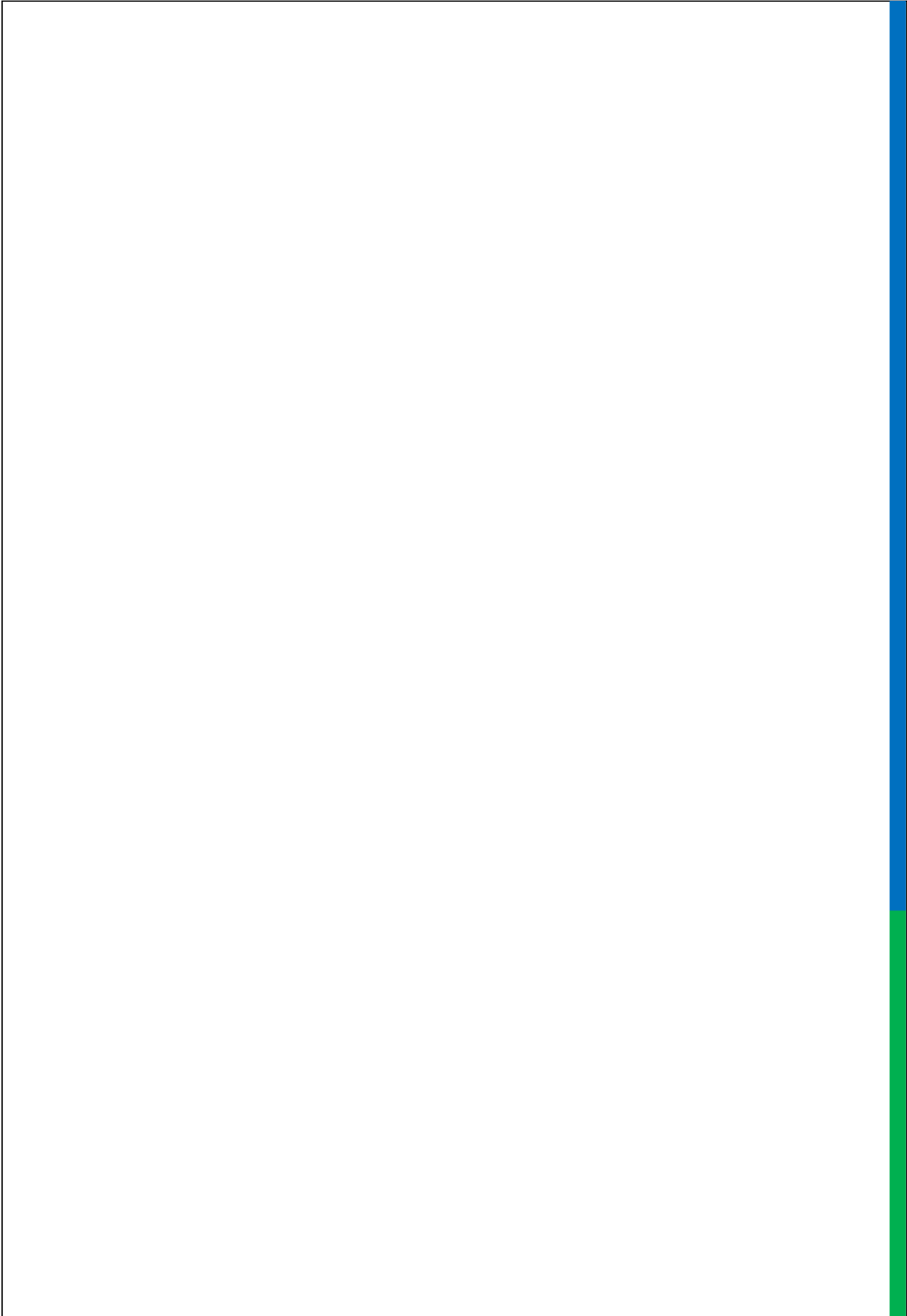
Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

SASDOVAL
Vallon de Saint-Imier

SOMMAIRE

Rapport de la Direction	3
Comptes au 31 décembre 2021	9
Bilan au 31 décembre 2021	10
Compte de résultat de l'exercice 2021	11
Annexe aux comptes annuels 2021	12
Rapport de l'organe de révision	17
Assemblée générale du 28 octobre 2021	18



Pauline Schoos

Directrice

Dès le 1^{er} janvier 2021, le SASDOVAL prenait un nouveau tournant dans ses activités destinées à la personne.

Les prestations d'aide au ménage ne faisaient plus parties de notre catalogue d'offre à la population. Cette décision, bien que comprise par les équipes mais également par les bénéficiaires de ces prestations, ne s'est pas faite sans émotion.

Une solution a été trouvée pour chaque patient. Cela nous a soulagé et nous a permis de mieux appréhender cette nouvelle ère.

Chaque poste de travail a pu être maintenu mais le personnel a dû s'adapter à de nouvelles contraintes d'organisation et d'horaires.

L'activité du SASDOVAL fut rythmée par les vagues suivies des cas de coronavirus. Le service s'est adapté à ces contraintes successives et le personnel a fait front avec beaucoup de professionnalisme.

Les conditions de travail ne furent pas toujours des plus adéquates. Pour toutes ces raisons, il a été primordial durant toute l'année 2021, pour le comité et pour moi-même, de mettre le personnel à l'honneur en leur reconnaissant leur mérite et leur adaptation constante.

Le manque de personnel, de par le peu de possibilité d'engagement faute d'offre, a par conséquent surchargé davantage les équipes. Nous ne pouvons qu'être reconnaissants de l'investissement de tous et de leur participation active au sein de notre vie associative dévouée au bien-être de la population.

En 2021, le Grand Conseil a adopté la loi sur les programmes d'action sociale.

Le canton poursuit sa logique de diminuer les coûts de la santé. La DSSI constate que le nombre de prestations, et par conséquent les coûts, augmentent au sein du canton de Berne, par rapport à la moyenne Suisse, alors que le nombre de malade ou de maladie reste stable.

La DSSI exige donc de revoir tout le financement de l'ambulatoire afin que ce dernier soit prioritaire face à l'institutionnel et ainsi continuer de répondre à la volonté du canton.

Pour cela, elle envisage, dès l'été 2021, de revoir l'octroi de l'obligation de prise en charge à chaque service. Elle souhaite que celle-ci soit déterminée en fonction de l'offre existante et de la superficie des territoires et la nomme dorénavant « la garantie de couverture en soins ».

Cette garantie de prise en charge est dorénavant ouverte à tous les organismes de soins souhaitant investir le terrain. Tous les services, par conséquent le SASDOVAL, ont dû obtenir le droit de prodiguer des soins comme nous le faisons depuis 25 ans. Pour cela, telle une vraie postulation, les services ont dû remplir des enquêtes cantonales, toujours en lien avec la comptabilité analytique, et fournir tous les documents justifiant notre existence.

A ce jour, le SASDOVAL a obtenu le droit de signer le contrat de prestations pour les 4 prochaines années. Ce n'est pas le cas pour de nombreuses associations cantonales.

Mais, il est évident que notre prochain défi est de savoir si oui ou non, nous pourrions toujours répondre à l'appel d'offre dans 3 ans, pour 2025-2029.

Contrats de prestations 2021

Le contrat de prestations aide au ménage (ED) 2021

- Bien que le contrat proposé par l'office des personnes âgées et handicapées du canton de Berne pour l'année 2021 maintenait la contribution de l'obligation de prise en charge, il ne nous était plus possible d'assumer les charges qui lui incombait.
- La rétribution cantonale horaire diminuait encore cette année. Elle se chiffrait à CHF 15.05 au lieu des CHF 17.45/heures de prestations.
- Les critères spécifiques donnant droit aux prestations et mis en place depuis 2018, étaient maintenus. A savoir que seules les personnes atteintes de troubles cognitifs et psychiatriques peuvent bénéficier de prestations d'aide au ménage.
- Le canton ne demandait plus de qualification professionnelle minimale du personnel de ce secteur.

La question stratégique fut posée : le service pouvait-il continuer de dispenser ces prestations, représentant 7% de l'activité totale et déficitaire depuis plusieurs années ?

De plus, la non qualification du personnel risquait de mettre à mal les valeurs et la qualité du service auprès de la population.

Le comité et la direction ont décidé de stopper le secteur d'aide au ménage. Par conséquent, le contrat de prestations 2021 n'a pas été signé.

Le contrat de prestations soins 2021

- L'obligation de prise en charge fut maintenue.
- Plusieurs indemnités cantonales pour les tâches administratives en lien avec l'ouverture de dossiers ou des tâches d'organisation comme les planifications, ont été supprimées. Elles sont, dès 2021, ventilées dans l'indemnité forfaitaire par heure de prestations.
- L'indemnité pour les déplacements jusqu'à fin 2020 était forfaitaire à raison de CHF 7.00/intervention. En 2021, la distinction entre les km parcourus et les temps de déplacements était faite. La rétribution s'appliquait avec un maximum de 5 km et un maximum de 15 minutes de temps de déplacement, par intervention.
- Les prestations spécialisées, tels que les soins palliatifs, les soins de plaies, les soins psychiatriques et les soins pédiatriques jusqu'alors reconnues et indemnisées, pour lesquels le personnel s'est formé, ne sont plus reconnues par le canton. Par conséquent ce secteur n'est plus subventionné.

Le comité et la direction ont contracté le contrat de prestations soins 2021, avec obligation de prise en charge.

Informatique : réalisation du projet

En 2020, la direction a soumis au comité un vaste projet informatique incluant une modification de l'ERP administratif et l'introduction du dossier de soins informatisé du patient.

Le sujet, connu de longue date, devenait urgent en lien avec des impératifs suisses et cantonaux mais également avec les assureurs. Ces impératifs étaient les suivants :

- Introduction du nouveau plan comptable dès le 1^{er} janvier 2021
- Introduction de la facturation électronique

Afin de réaliser un projet complet, nous avons décidé d'introduire le dossier de soins informatisé du patient. Ainsi, le service est en possession d'un outil de travail accompli et novateur.

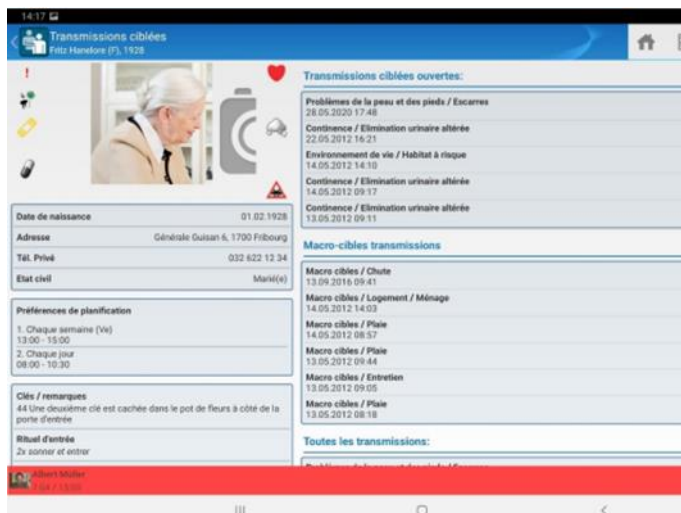
Afin de répondre à ces exigences, le SASDOVAL a dû changer de partenaires informatiques.

L'introduction de ce nouveau système s'est confrontée à la situation pandémique qui a rendu le processus de formation du groupe de projet et des équipes difficiles. Les formations ont dû se faire en visioconférence, ce qui fut un frein à l'apprentissage.

Pour ces raisons, nous avons introduit le nouvel ERP pour l'administratif le 1^{er} janvier 2021, puis dans un second temps, le dossier de soins informatisé du patient le 1^{er} avril 2021.

Je tiens à remercier tout particulièrement les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet institutionnel. En premier lieu le comité qui a compris les enjeux et l'importance de se développer sur ce plan, mais surtout le groupe de projet, composé de membres de l'équipe, sans qui la direction et les responsables de services n'auraient pas pu le mener à bien. Leur investissement et leurs propositions novatrices ont rendu cette réalisation viable.

Enfin, je remercie vivement l'ensemble du personnel. Toute l'équipe a rapidement pris possession de ce nouvel outil de travail.



Activité du service

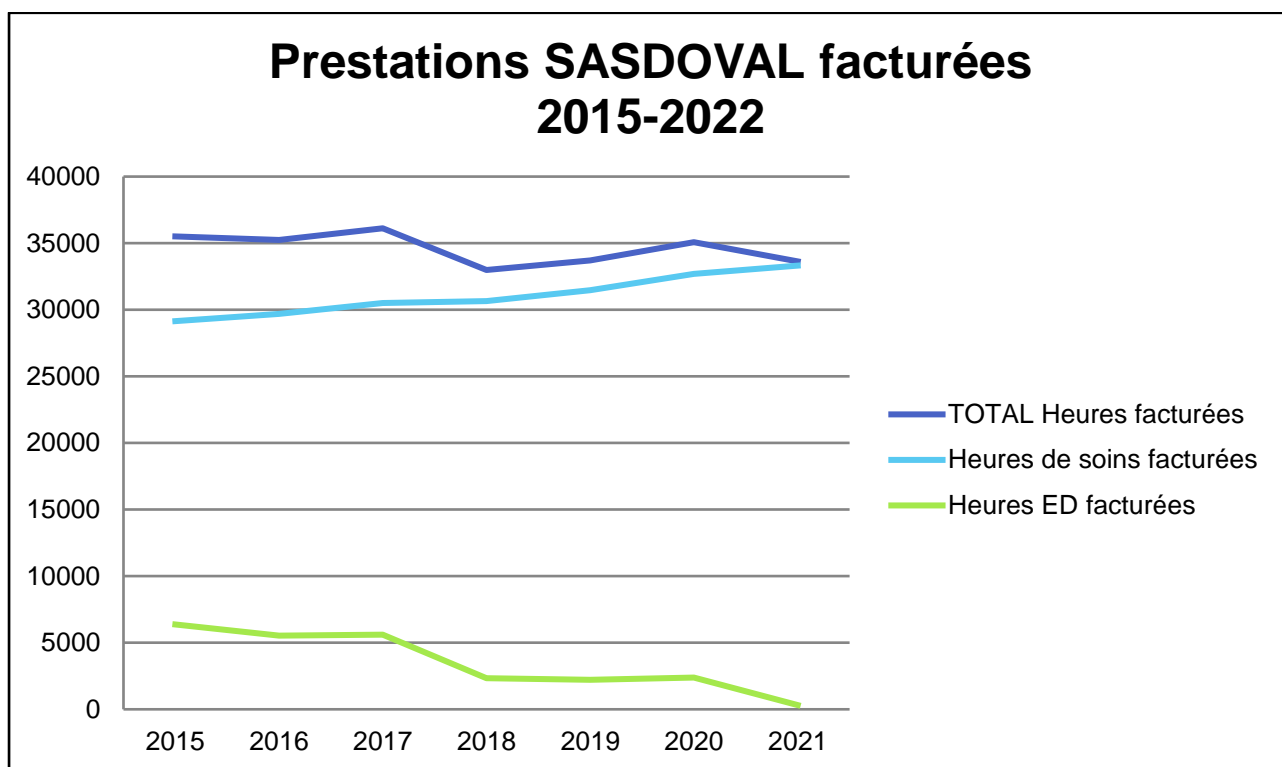
Le personnel du SASDOVAL a prodigué 33'633 heures de prestations auprès de 522 patients.

En comparaison à 2020, les heures totales ont diminué de 4%, ceci étant dû par l'abandon du secteur de l'aide au ménage.

L'aide au ménage a été officiellement arrêté le 31 décembre 2020. En ne reconduisant pas le contrat de prestations de ce secteur, le SASDOVAL ne pouvait plus prétendre aux subventions cantonales.

Néanmoins, afin qu'aucun patient ne soit sans solution, le service a continué durant les deux premiers mois de l'année 2021 à prodiguer un peu plus de 300 heures, à sa charge.

Les patients qui le souhaitaient ont été orientés vers des services privés régionaux.



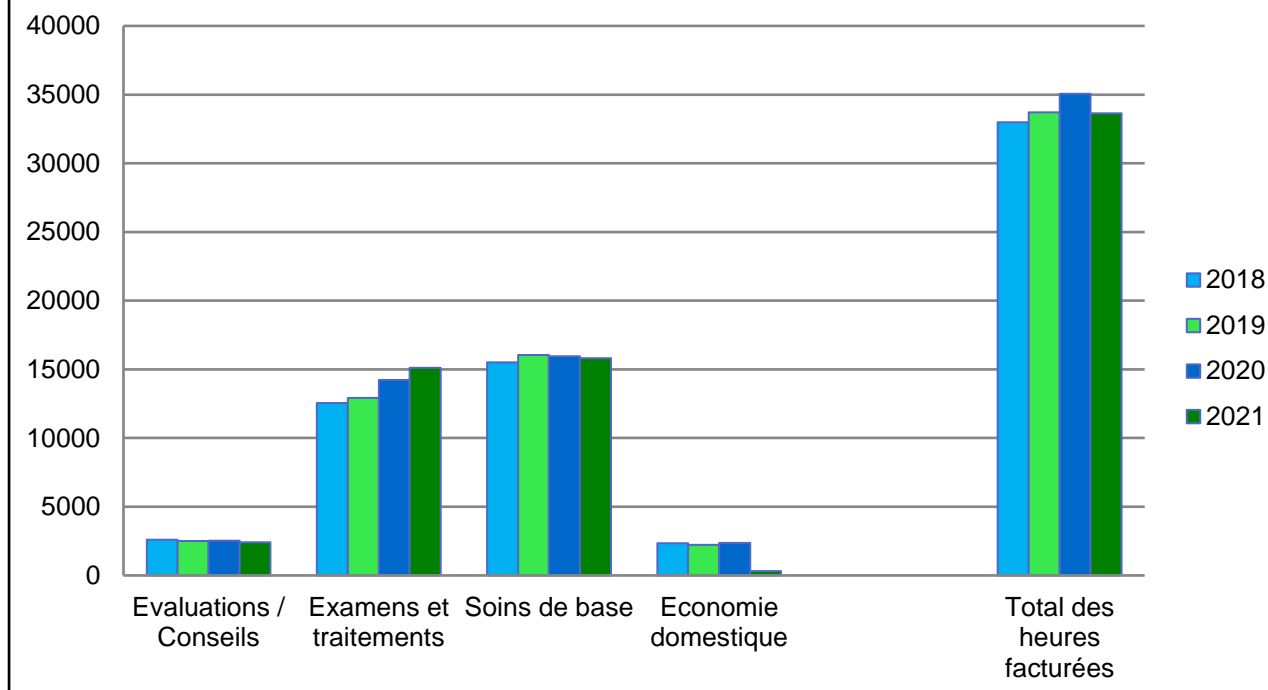
Le volume d'heures des prestations soins est en augmentation de 2% par rapport à 2020.

Il a été prodigué 33'316 heures tous soins confondus en 2021 contre 32'691 heures en 2020.

Comme observé depuis maintenant plusieurs années, les heures en examens et traitements, soit les soins techniques, sont toujours en augmentation.

Ils représentent 48% de notre activité de terrain, contre 45% pour les soins dits de base et 7% pour les évaluations.

Volume des prestations SASDOVAL 2018-2022

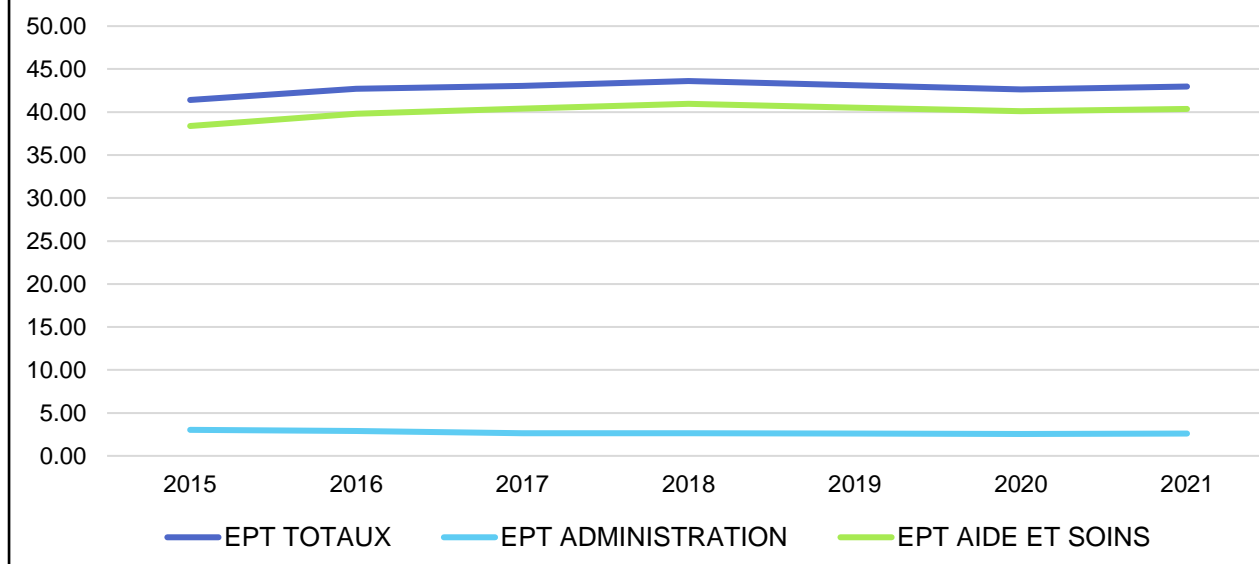


Ces heures en soins ont été réalisées par près de 55 personnes. Chaque jour de la semaine, c'est près de 25 professionnels de santé sillonnant le vallon de Saint-Imier de 7h30 à 22h00.

Ils ont parcouru près de 283'220 km sur l'année, soit plus de 8.5% que l'année précédente.

Nos effectifs sont stables, et ce malgré l'augmentation des heures de soins. En 2021, 42.95 EPT étaient employés au SASDOVAL.

Evolution des Equivalents Plein Temps 2015-2022



Parmi nos collègues, nous sommes heureux de féliciter les personnes fêtant leur jubilé pour 10 ans d'activité au sein du SASDOVAL :

- Madame Solange Chételat, assistante en soins et santé communautaire
- Madame Julie de Preux, assistante en soins et santé communautaire et formatrice responsable
- Madame Sabina Marchand, infirmière.

Et pour ses 15 ans d'ancienneté :

- Madame Anita Gerber, assistante en soins et santé communautaire.

Nous les remercions chaleureusement de leur fidélité et investissement au sein de notre association.

Le SASDOVAL, en qualité d'entreprise formatrice, s'est réjoui de la réussite de Madame Rebecca Pandari pour son CFC d'assistante en soins communautaire, en juin 2021.

Le contexte pandémique a malheureusement interdit toute manifestation où nous aurions pu fêter toutes ces réjouissances. Nous espérons nous rattraper très prochainement.

Le dévouement de chacune et chacun a encore montré une équipe soudée et présente. Chaque personne a tenu son rôle, permettant de maintenir le niveau de qualité de nos prestations auprès des patients et des familles.

L'année fut difficile en charge de travail, en émotion, mais nous avons su garder le cap.

C'est avec beaucoup de sincérité que j'adresse mes plus vifs remerciements à l'ensemble du personnel. L'identité même du service est définie par eux-mêmes et nous pouvons être fiers du travail accompli, particulièrement cette année, où nous avons pris soin de la population encore plus isolées.

De nombreuses attentions, tout au long de l'année, nous parviennent de la part des patients, par leurs écrits, leurs témoignages mais également leurs dons. Nous leur sommes plus que reconnaissants de leur soutien et nous les en remercions très sincèrement.

A toute cette activité, j'associe l'ensemble des membres du comité qui, cette année encore, s'est investi à nos côtés et s'est rendu plus que disponible à notre égard. Particulièrement à l'écoute vis-à-vis du personnel mais aussi pour leur implication et leur soutien, je leur adresse toute ma reconnaissance et au nom de toute l'équipe, je les remercie.

Les services d'aides et des soins à domicile sont en pleine mutation et nous devons pouvoir être réactifs à l'actualité et surtout aux besoins de la population à laquelle nous voulons assurer des soins de proximité et de qualité.

Comptes au 31 décembre 2021

Bilan au 31 décembre 2021

	Annexe	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
ACTIF			
ACTIFS CIRCULANTS			
Liquidités	2.1	1'135'709.71	1'178'150.14
Créances de livraisons et prestations		206'065.00	263'229.50
Autres créances à court terme	2.2	375'976.99	380'824.16
Stocks et prestations de services non facturées	2.3	216'310.75	244'673.10
Actifs de régularisation	2.4	<u>36'731.70</u>	<u>55'644.05</u>
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS		1'970'794.15	2'122'520.95
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations financières		-	11'721.20
Immobilisations corporelles	2.5	<u>220'000.00</u>	<u>194'671.90</u>
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		220'000.00	206'393.10
TOTAL DE L'ACTIF		2'190'794.15	2'328'914.05

Bilan au 31 décembre 2021

	Annexe	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
PASSIF			
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		14'239.55	14'786.45
Autres dettes à court terme	2.6	73'816.55	120'688.60
Passifs de régularisation	2.7	<u>141'203.35</u>	<u>174'867.65</u>
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		229'259.45	310'342.70
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME			
Provisions à long terme	2.8	<u>260'900.00</u>	<u>280'650.00</u>
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		260'900.00	280'650.00
CAPITAL DES FONDS			
Capital des fonds		<u>607'247.44</u>	<u>592'278.54</u>
TOTAL DU CAPITAL DES FONDS	2.9	607'247.44	592'278.54
CAPITAL D'ORGANISATION			
Capital d'association		159'826.23	159'826.23
Capital lié		330'201.91	284'163.39
Capital libre		655'614.67	655'614.67
Résultat annuel		<u>-52'255.55</u>	<u>46'038.52</u>
TOTAL CAPITAL D'ORGANISATION	2.9	1'093'387.26	1'145'642.81
TOTAL DU PASSIF		2'190'794.15	2'328'914.05

Compte de résultat de l'exercice 2021

	Annexe	2021 CHF	2020 CHF
Recettes des prestations et livraisons	2.10	2'383'963.30	2'448'989.05
Contributions du secteur public		1'533'584.00	1'486'217.36
Cotisations des membres		4'240.00	4'420.00
Dons		14'714.00	24'983.34
RECETTES D'EXPLOITATION		3'936'501.30	3'964'609.75
Charges de personnel	2.11	3'526'777.70	3'521'824.72
Charges de matériel		43'225.25	52'508.35
Autres charges d'exploitation	2.12	370'760.15	308'152.25
Amortissements		63'487.85	23'872.00
CHARGES D'EXPLOITATION		4'004'250.95	3'906'357.32
RESULTAT D'EXPLOITATION		-67'749.65	58'252.43
Charges financières		-2'016.40	-2'267.97
Produits financiers		2'010.70	1'561.40
Résultat financier		-5.70	-706.57
Recettes extraordinaires	2.13	30'468.70	13'639.75
Résultat exceptionnel		30'468.70	13'639.75
RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS		-37'286.65	71'185.61
Variation du capital des fonds		-14'968.90	-25'147.09
RESULTAT ANNUEL (avant allocation au capital)		-52'255.55	46'038.52
Attribution / prélèvement au capital de l'association		52'255.55	-46'038.52
RESULTAT ANNUEL		-	-

Annexe aux comptes annuels 2021

1. Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les principes de comptabilité utilisés pour les présents comptes annuels répondent aux exigences du droit comptable suisse. Les recommandations du Manuel Finances Aide et soins à domicile 4e édition 2020 ont été reprises.

La présentation des comptes a été modifiée compte tenu du nouveau Manuel Finances (4e édition 2020). Les comptes comparatifs 2020 ont été retraités en conséquence afin de faciliter la lecture.

2. Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan et compte de résultat

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
2.1 Trésorerie		
Caisse	1'188.65	2'745.75
CCP	316'880.10	365'505.78
Banques	817'640.96	809'898.61
	<u>1'135'709.71</u>	<u>1'178'150.14</u>
2.2 Autres créances à court terme		
Avoirs résultant de l'impôt anticipé	348.09	663.80
Subvention à recevoir	366'003.85	378'383.86
Créances des assurances sociales	9'625.05	1'776.50
	<u>375'976.99</u>	<u>380'824.16</u>
2.3 Stocks et prestations de services non facturées		
Stock matériel de soins	24'000.00	28'000.00
Prestations de services non facturées	192'310.75	216'673.10
	<u>216'310.75</u>	<u>244'673.10</u>
2.4 Actifs de régularisation		
Avoirs des assurances sociales (indemnités)	-	10'975.05
Indemnités pour stages à recevoir	1'400.00	3'620.00
Primes d'assurances payées d'avance	25'322.75	26'397.80
Diverses charges payées d'avance	9'848.95	14'451.20
Divers produits à recevoir	160.00	200.00
	<u>36'731.70</u>	<u>55'644.05</u>

2.5 Immobilisations corporelles

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Acomptes versés pour immobilisations	-	95'671.90
Immobilisations corporelles	<u>220'000.00</u>	<u>99'000.00</u>
	220'000.00	194'671.90

Tableau des immobilisations

	Machines de bureau et informatiques	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2021	21'000.00	78'000.00	99'000.00
Coûts d'acquisition			
Situation au 01.01.2021	42'449.40	249'136.80	291'586.20
Entrées	142'597.85	44'290.00	186'887.85
Modification des valeurs actuelles			0.00
Sorties		-39'800.00	-39'800.00
Reclassifications			0.00
Situation au 31.12.2021	185'047.25	253'626.80	438'674.05
Correctifs de valeur cumulés			
Situation au 01.01.2021	-21'449.40	-171'136.80	-192'586.20
Amortissements réguliers	-42'597.85	-23'290.00	-65'887.85
Dépréciations			0.00
Sorties		39'800.00	39'800.00
Reclassifications			0.00
Situation au 31.12.2021	-64'047.25	-154'626.80	-218'674.05
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	121'000.00	99'000.00	220'000.00

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
2.6 Autres dettes à court terme		
Dettes envers des services étatiques	21'276.20	7'060.40
Dettes envers des parties prenantes et des organes	4'849.70	109'334.35
Dettes envers les assurances sociales et institutions de prévoyance	47'690.65	4'293.85
	73'816.55	120'688.60
2.7 Passifs de régulation		
Provision heures et vacances dues	130'000.00	163'000.00
Provision honoraires révision et juridiques	3'200.00	3'500.00
Cotisations des membres reçues d'avance	-	40.00
Diverses charges à payer	8'003.35	8'327.65
	141'203.35	174'867.65

2.8 Provisions à long terme

	Renouvellement immobilisations	Informatique et matériel du bureau	Formation	Projet qualité	Soutien aux prestations	Mutation contrat LPP	Total
Valeur comptable au 01.01.2020	105'000.00	32'800.00	35'250.00	60'000.00	41'350.00	12'500.00	286'900.00
Constitution							0.00
Utilisation							0.00
Dissolution						-6'250.00	-6'250.00
Valeur comptable au 31.01.2020	105'000.00	32'800.00	35'250.00	60'000.00	41'350.00	6'250.00	280'650.00
Valeur comptable au 01.01.2021	105'000.00	32'800.00	35'250.00	60'000.00	41'350.00	6'250.00	280'650.00
Constitution							0.00
Utilisation		-13'500.00				-6'250.00	-19'750.00
Dissolution							0.00
Valeur comptable au 31.01.2021	105'000.00	19'300.00	35'250.00	60'000.00	41'350.00	0.00	260'900.00

2.9 Variation du capital

2021	Etat au 01.01	Affectations	Transferts internes	Utilisation	Affectation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12
Capital des fonds							
<i>Fonds affectés</i>							
Fonds spécial dons et legs	434'415.94	19'537.15		-5'770.30	254.90	14'021.75	448'437.69
Fonds projets futurs	150'000.00					0.00	150'000.00
Fonds spécial du personnel	7'862.60	1'480.00		-532.85		947.15	8'809.75
Total capital des fonds	592'278.54	21'017.15	0.00	-6'303.15	254.90	14'968.90	607'247.44
Capital de l'association							
<i>Capital de base</i>							
Capital de l'association	159'826.23					0.00	159'826.23
<i>Capital lié</i>							
Réserves facultatives de bénéfiques avec affectation	330'201.91			-52'255.55		-52'255.55	277'946.36
<i>Capital libre</i>							
Réserves facultatives de bénéfiques sans affectation	655'614.67					0.00	655'614.67
Total capital de l'association	1'145'642.81	0.00	0.00	-52'255.55	0.00	-52'255.55	1'093'387.26

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
2.10 Recettes des prestations et livraisons		
Prestations de soins	2'020'424.40	1'968'966.14
Participation du patient	342'153.50	346'717.60
Pertes sur débiteurs et variation du du croire	183.35	-6'144.64
Economie domestique	16'273.00	125'029.10
Livraison de repas	376.00	8'284.00
Autres prestations	4'553.05	6'136.85
	2'383'963.30	2'448'989.05
2.11 Charges de personnel		
Salaires	3'016'566.60	3'036'211.90
Charges sociales	510'025.00	493'539.95
Prestations de tiers	11'243.90	5'560.75
Autres charges de personnel	15'203.70	16'878.42
Subvention pour la formation	-26'261.50	-30'366.30
	3'526'777.70	3'521'824.72

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
2.12 Autres charges d'exploitation		
Charges de véhicules et transport	115'770.10	113'682.95
Entretien des immobilisations corporelles	1'972.55	731.45
Frais de locaux, énergie et déchets	70'494.25	71'204.35
Frais pour l'administration et l'informatique	173'994.60	113'575.10
Assurances et taxes	8'408.50	8'958.40
Autres charges	120.15	
	370'760.15	308'152.25

2.13 Recettes extraordinaires		
Redistribution de la taxe CO2	836.20	1'469.75
Vente d'actifs immobilisés	5'690.00	5'920.00
Indemnité d'assurance véhicule (dégât total)	3'513.00	-
Rétrocession de cotisations LPP	679.50	-
Dissolution de provisions	19'750.00	6'250.00
	30'468.70	13'639.75

3. Dissolution nette des réserves latentes **31'327.40** **1'898.90**

4. Autres indications

4.1 Nom, forme juridique et siège

Service d'aide et de soins à domicile du Vallon de Saint-Imier (SASDOVAL), association de droit privé, Saint-Imier.

4.2 Moyenne annuelle des emplois à plein temps

Le nombre d'emploi à plein temps ne dépasse pas 50 emplois en moyenne annuelle.

4.3 Dettes envers des institutions de prévoyance

31.12.2021	31.12.2020
CHF	CHF
82.80	-

4.4 Evènement importants survenus après la date du bilan

Aucun événement important qui pourrait avoir une incidence sur la présentation des comptes n'a eu lieu après la date du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes annuels par le comité le 23 mars 2022.

Rapport de l'organe de révision

SOCIETE FIDUCIAIRE

ficonom sa

Claude MORF (morf@ficonom.ch)
André VAUCHER (vaucher@ficonom.ch)
2610 SAINT-IMIER, Francillon 17
Tél. 032 941 21 27 – Fax 032 941 25 60

A l'Assemblée générale du
SASDOVAL
Rue des Jonchères 60
2610 Saint-Imier

St-Imier, le 16 mai 2022

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association SASDOVAL à Saint-Imier pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2021**.

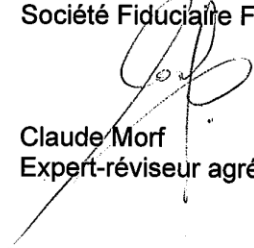
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à votre Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées.

Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision :
Société Fiduciaire FICONOM S.A.


Claude Morf
Expert-réviseur agréé (ASR101355)

Annexe : comptes annuels

**Procès-verbal de l'assemblée générale du SASDOVAL
du 28 octobre 2021 à 19h30
Salle du Conseil de ville, 2610 Saint-Imier**

Président : M. Th. Spring

Secrétaire du PV. : Mme M. Girard

Sont présents : 20 personnes, selon liste de présence

Absents excusés : Commune de Sonceboz-Sombeval, Paroisse réformée de St-Imier,
Commune de Villeret, M. Claude Morf

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Nomination du scrutateur
3. Compte-rendu de l'assemblée générale par voie de circulation du 5 novembre 2020
4. Parole au Président
5. Rapport annuel de la Direction
6. Comptes 2020
 - a) rapport des comptes 2020
 - b) rapport de l'organe de révision 2020
 - c) approbation des comptes 2020 et décharge au comité
7. Election de l'organe de révision
8. Perspectives 2022
9. Budget 2022
 - a) présentation du budget 2022
 - b) approbation du budget 2022
10. Démissions/Elections du comité
11. Fixation des cotisations
12. Divers

L'assemblée a été convoquée par voie de presse, dans la Feuille d'avis du district de Courtelary le 1er octobre 2021, et par invitations personnelles pour les membres.
Les membres collectifs ont reçu, par courrier, tous documents utiles.

Le rapport d'activité et le budget sont à disposition de chacun dans la salle.

M. Spring donne lecture de l'ordre du jour qui est accepté à l'unanimité.

1. Accueil

Le président salue et remercie les personnes présentes.

2. Nomination du scrutateur

M. Spring rappelle le fonctionnement des votes, à savoir deux voix pour les membres collectifs (cartons rouges) et une voix pour les membres individuels (cartons bleus).

Mme S. Hasler et M. Th. Brand sont nommés scrutateurs.

10 des personnes présentes ont le droit de vote, dont 3 membres individuels et 7 membres collectifs (2 voix).

La majorité simple est fixée à 14 voix.

3. Compte-rendu de l'assemblée générale par voie de circulation du 5 novembre 2020

Aucune des personnes présentes ne requiert la lecture du PV qui est accepté à l'unanimité par l'assemblée sans modification. Remerciements à son auteur.

4. Parole au Président

Th. Spring évoque la pandémie du Covid-19, qui a passablement changé nos vies. Durant la crise, le comité a maintenu ses séances par tous les moyens, pour soutenir le service qui fait un travail remarquable.

Les contrats 2021 ont été un sujet majeur au sein des discussions du comité, le canton continuant sa politique de baisse de subvention.

Au niveau des comptes et du budget, c'est une année stable.

L'AG 2019 par voie de circulation a bien fonctionné. Il y a eu beaucoup de retour de vote.

Remerciements au personnel, à l'équipe administrative, à la direction ainsi qu'à la population du Vallon de St-Imier.

5. Rapport annuel de la Direction

Le service a uniquement contracté le contrat de prestations soins pour l'année 2021 :

Prestations soins :

Augmentation de la rétribution du canton par heures de prestations. Elle passe à CHF 18.95 en 2020 (CHF 15.95 en 2019). D'autres modifications complexes ont été opérées.

Aide au ménage :

Le canton refuse toujours d'élargir les critères de droit aux interventions. Les modifications majeures étant de nouveau une diminution de la subvention à CHF 17.45 (CHF 20.- en 2019), mais également des critères de qualifications du personnel supprimés. Ces raisons ont fait que le SASDOVAL n'a pas souhaité renouveler le contrat cantonal de ce secteur. L'aide au ménage a pris fin au 31.12.2020. Le service a continué de donner ces prestations jusqu'à fin février, à sa charge, permettant ainsi aux patients de trouver des alternatives avec des services privés.

Le personnel a été protégé car aucun licenciement n'a été fait. Ce personnel travaille à part entière dans le secteur soins, l'augmentation de ce dernier a permis à chaque collaborateur de conserver son poste de travail.

Le bilan de l'activité 2020 est positif. Augmentation de 11% du nombre de visites. Augmentation de 4% des heures de soins qui se chiffrent à 32'691 heures, avec le développement des soins techniques. Toutes les prestations soins sont effectuées en suivant le manuel RAI home care.

Réduction des contributions de prestations soins à domicile en 2020. L'heure d'évaluations et conseils est désormais facturée à CHF 76.90 (79.80 en 2019). L'heure de soins techniques est facturée CHF 63.- (CHF 65.40 en 2019). Puis, l'heure des soins de base se facture à CHF 52.60 (CHF 54.60 en 2019). Ces diminutions des contributions OPAS ont été compensées par la DSSI, par le biais des

subventions allouées. Diminution de la participation financière du patient à CHF 15.35 (15.95 en 2019).

Les soins techniques ont augmenté de 10%, ce qui s'explique en partie par la pandémie.

Plusieurs interventions ambulatoires jusqu'alors faites par les centres de jour ou cabinets médicaux nous ont été déléguées afin de limiter les déplacements de la population. La durée des hospitalisations est de plus en plus courte et les retours à domicile après intervention chirurgicales se font de plus en plus vite.

Le service a modifié son système informatique. Les dossiers patients sont désormais informatisés. Ainsi, l'administration, la planification et les dossiers patients sont tous reliés. Le projet s'est concrétisé au printemps 2021.

Les effectifs du SASDOVAL sont stables. Nous regrettons que la dotation des EPT ne soit pas linéaire avec l'augmentation de l'activité en soins. Le service est toujours à la recherche de personnel infirmier qualifié qu'il n'arrive pas à trouver, faute d'offre.

Remerciements et félicitations aux 2 apprentis pour l'obtention de leur CFC d'ASSC.

Remerciements aux 4 jubilaires pour leurs 10 ans d'activité.

Crise sanitaire du COVID-19 : l'aide et soins à domicile a joué un rôle primordial dans l'application des mesures de protection de la population. Nous étions les seuls contacts pour beaucoup de nos patients, les familles ayant stoppé leurs visites.

De nombreuses mesures de précautions ont été mises en place et toujours respectées à ce jour.

Un travail de partenariat s'est mis en place avec les commerces locaux et les homes régionaux, notamment pour les livraisons de repas pendant la fermeture des tables d'hôtes. Remerciements à tous ces acteurs pour la bonne collaboration.

Le service a subi de grosses difficultés d'approvisionnement en matériel de protection. Mais nous avons pu compter sur la générosité de différents partenaires. Jamais le personnel n'a manqué de matériel de protection.

Remerciements aux étudiants présents lors des moments difficiles.

Remerciement à l'ensemble du personnel pour leur adaptation à ce contexte particulier, leur engagement a été indéniable.

Remerciements au comité.

Il n'y a ni remarque, ni question.

6. Comptes 2020

a) Rapport des comptes 2020

Mme Rubeli expose les comptes 2020 figurant dans le rapport d'activité remis lors de l'assemblée.

2020 est plutôt un bon exercice. Les comptes 2020 bouclent avec un bénéfice avant attribution des dons aux fonds spéciaux de CHF 71'185.61. L'attribution des dons aux fonds spéciaux se monte à CHF 25'147.09, le solde du résultat, soit CHF 46'038.52 est attribué au capital de l'organisation. Le bon résultat est dû notamment à l'activité dans le domaine des soins toujours haute, mais aussi à la limitation des dépenses au maximum.

Baisse des liquidités due aux investissements réalisés en fin d'année pour le projet informatique. Investissements qui se retrouvent du coup dans les immobilisations corporelles.

Recettes soins en baisse par rapport à 2019 alors que les heures sont en augmentation. Ceci s'explique par le fait que les tarifs de l'assurance-maladie pour les soins à domicile ont baissé au 1er janvier 2020. Baisse toutefois compensée par le canton puisque celui-ci a augmenté son financement résiduel en conséquence.

Augmentation des frais de personnel notamment liée à l'augmentation générale des salaires au 1er janvier 2020 ainsi qu'à l'octroi d'une prime exceptionnelle pour 2020.

Il n'y a ni remarque, ni question.

b) Rapport de l'organe de révision 2020

Les comptes 2020 ont été vérifiés par l'organe de révision en la personne de M. Morf, représentant de Ficonom SA.

A. Droxler procède à la lecture du rapport de M. Morf, ce dernier étant excusé.

c) Approbation des comptes 2020 et décharge au comité

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée et la décharge au comité est donnée.

7. Election de l'organe de révision

M. Spring propose la réélection de Ficonom SA, représentée par M. Morf.

Sa réélection est acceptée à l'unanimité.

8. Perspectives 2022

P. Schoos : la DSSI nous a fait parvenir une proposition de contrats de prestations soins pour 4 ans (et non plus annuelle) à partir de 2022. La rédaction définitive de ce dernier n'est pas encore définitive à ce jour. L'association cantonale d'aide et de soins à domicile nous tient régulièrement au courant de l'avancé du dossier mais celui-ci ne sera pas abouti avant le mois de novembre 2021. A ce jour, la seule certitude est que le canton nous accorde le droit de l'obligation de prise en charge.

9. Budget 2022

a) Présentation du budget 2022

Le budget est remis à toutes les personnes présentes.

Mme Rubeli précise qu'il subsiste quelques incertitudes par rapport au budget 2022, particulièrement concernant les subventions.

Recettes :

Concernant les soins, le budget se base sur la moyenne des heures effectuées en 2020 et 2021 soit environ 32'500 heures annuelles et sur le projet de contrat de prestations avec le canton qui n'est toutefois pas encore définitif. Ce contrat a été complètement revu. A noter que désormais, seules les heures de soins pour les cas maladie seront subventionnées par le canton. Les cas accidents ne le seront plus.

Charges :

Concernant les frais de personnel, l'effectif est stable. Charge totale toutefois inférieure à 2020 à cause de la prime exceptionnelle figurant dans les comptes cette année-là. Les charges de véhicules

et transports sont stables avec toujours 13 véhicules dont 2 devront être remplacés en 2022. Augmentation des frais administratifs, informatiques et de publicité suite au changement de notre prestataire informatique et à l'installation des nouveaux logiciels. Le reste des charges est comparable aux années précédentes.

Résultat d'exploitation :
Perte de CHF 10'530.

Aucune question ni remarque.

b) Approbation du budget 2022

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

10. Démissions/Elections du comité

Le Président annonce les démissions de M. Johnny Perret et Mme Sylvia Hasler. Il leur adresse ses remerciements.

M. Samuel De Marco est nommé au comité comme représentant de l'Hjbe.

M. Spring rappelle la composition actuelle du comité à savoir : Mmes Laurence Maniaci, Maryse Argenio, MM. Alain Droxler, Samuel de Marco et lui-même.

Le comité est réélu à l'unanimité pour une période de quatre ans.

M. Spring profite de ce point pour évoquer le fait que le comité du SASDOVAL manque de membre. Il fait appel aux personnes présentes à l'AG pour en parler autour d'eux.

11. Fixation des cotisations

La cotisation individuelle est fixée à CHF 20.– et la cotisation collective à CHF 100.–.

Les tarifs sont acceptés à l'unanimité.

12. Divers

Mme Tanner, représentant la commune de St-Imier, demande si l'on a déjà pensé à augmenter le montant des cotisations annuelles. Le comité répond que la question se pose chaque année, mais que le but n'est pas d'augmenter ce montant. De plus, chaque année le service organise une collecte envoyée dans tout le Vallon de St-Imier. Ainsi, les habitants souhaitant soutenir le service le peuvent.

M. Droxler, membre du comité appuie la demande de M. Spring quant à trouver du monde pour rejoindre le comité du SASDOVAL. Mme Tanner demande qu'est-ce que cela implique. Th. Spring répond qu'il s'agit de 6 séances par année ainsi qu'une assemblée générale.

La séance est levée à 21h00.

La secrétaire du PV
Manon Girard